

Droit fiscal

M. Nystrom: On vous parle, John.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je vais répéter ma question. Au cours des trois dernières semaines, le ministre des Finances a-t-il soumis aux provinces cette hypothèse de division du loyer et obtenu leurs réponses?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non, monsieur le président, nous les avons étudiées et nous n'avons pu jusqu'à présent les accepter.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Le ministre a-t-il soumis cette proposition—il y en a eu en fait deux—aux compagnies et reçu leur réponse, fût-ce la réponse d'une seule d'entre elles?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non, et nous n'avons pas reçu leur réponse. Le député dit qu'il est en contact avec elles, mais pas nous.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): C'est-à-dire que l'opposition officielle, agissant de bonne foi les 30 janvier et 13 février, a présenté au ministre des Finances une proposition qu'il devrait étudier et qui constituait une méthode moderne de gestion de l'industrie de capital permettant d'augmenter les revenus des propriétaires des ressources, de la province, et du gouvernement fédéral grâce à un partage des bénéfices des sociétés, ou des actionnaires. D'autre part, il irait suffisamment d'argent aux sociétés pour qu'elles puissent poursuivre. Dans le cadre de cette suggestion que je lui ai faite, la province d'Alberta par exemple toucherait, sur une usine exploitant les sables pétrolières, le double de ce qu'elle reçoit actuellement dans le cadre du présent accord Syncrude. Le gouvernement fédéral, qui recevra très peu sinon rien du tout du projet Syncrude, toucherait 90 millions de dollars par année, et les actionnaires recevraient environ 18 ou 19 p. 100 de leur investissement. C'est assez équitable. Il me semble que le ministre des Finances n'a pas pris au sérieux cette idée que je lui présentais. De son propre aveu il ne l'a pas semblé-t-il communiquée aux provinces pour en discuter avec elles, ni aux sociétés pour connaître leur avis.

Voilà donc une situation de confrontation pour les provinces et le gouvernement fédéral, une situation d'impuissance pour les sociétés qui s'enlisent malgré leur désir d'avancer, et le ministre ne s'est même pas donné la peine de leur communiquer la suggestion. Je vais revenir à la charge et présenter une autre suggestion au ministre. Cette fois-ci elle n'est pas de moi. Peut-être est-ce pour cela que ma première idée n'a pas été transmise. Celle dont il s'agit maintenant est due à l'*Economist*, du 15 février 1975, c'est-à-dire celui de la semaine dernière.

M. Nystrom: Un article de Herb Gray.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Cette idée concerne les gisements de pétrole et de gaz de la Mer du Nord. Elle a été en réalité proposée par le gouvernement du Royaume-Uni, qui l'a proposée aux sociétés exploitantes de la Mer du Nord. Au lieu que la totalité des bénéfices soient versés en intérêt sur les capitaux, le gouvernement britannique prélèverait une modique redevance de 12½ p. 100 et autoriserait les sociétés à pratiquer immédiatement l'amortissement accéléré, à concurrence de 150 p. 100 de leurs bénéfices annuels, ce qui a pour effet de rembourser la totalité des dettes, en fonction de cette capacité hypothétique de financement, en 5 ans environ. Coïncidence, j'avais abouti aux mêmes chiffres dans mes calculs.

[M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain).]

Grâce à cette formule, les investissements peuvent atteindre 2.3 milliards de dollars, dont le gros est versé au cours des cinq premières années. L'argent commence à rentrer lentement à la fin des cinq ans et s'accumule de façon à donner un rapport suffisant et à permettre aux sociétés—étant donné les amortissements considérables dont elles peuvent se prévaloir—de payer toutes leurs dettes au cours des neuvième et dixième années. Ce tableau démontre que même si le gouvernement reçoit d'importantes sommes—ce que j'entends faire voir dans une minute—le gouvernement permet aux entreprises de réaliser un profit équivalent à 25 p. 100 de leurs investissements, ce qui dépasse ce que je proposais il y a trois semaines. Je ne proposais alors que 18 ou 19 p. 100. Dans le même temps, le gouvernement du Royaume Uni, une fois l'argent versé et la dette d'établissement réglée, perçoit 65 p. 100 des profits. C'est ce qui s'appelle l'impôt sur les revenus du pétrole.

Laissons de côté tous les autres articles, le produit de la mise en valeur du pétrole de la mer du Nord irait, pour environ 70 p. 100 aux habitants du Royaume-Uni et, dans une proportion de, 30 p. 100, aux sociétés, permettant à ces dernières de réaliser un revenu de 25 p. 100 sur leurs investissements. Si le gouvernement peut se permettre d'être si généreux envers l'entreprise comme envers ses citoyens, c'est qu'on aura d'abord payé les dettes. C'est aussi simple que cela. Le ministre a eu la proposition à sa disposition en fin de semaine. Il a pu voir quelles étaient les perspectives d'autofinancement. A mon avis, il a, envers le Canada et la Chambre des communes, le devoir de remettre cette proposition aux provinces et de leur demander leur avis. Quand à moi, je n'aime pas ce genre de marché, car je déteste le principe de l'amortissement trop rapide. Je préfère le concept d'un arrangement contractuel selon lequel il est convenu que le principal ennemi du peuple—j'entends, le gouvernement et le monde des affaires aujourd'hui—c'est les capitaux énormes requis et la somme considérable d'intérêts à payer. Si nous pouvions nous entendre pour nous associer par contrat et pour nous débarrasser rapidement de la dette d'établissement, il n'y aurait presque pas d'intérêt à payer.

• (1840)

En vertu de ma proposition, au lieu de dépenser de 8 à 10 milliards de dollars en intérêts pendant les trente ans que durera l'exploitation des sables bitumineux, nous pourrions les rembourser en cinq ans et nous n'aurions que 2.5 millions de dollars pour payer le capital et les intérêts. En vertu de la proposition Syncrude, à moins que le prix ne monte à environ \$12 ou plus le baril, il serait impossible aux sociétés et au gouvernement fédéral d'en retirer quoi que ce soit. Nous avons engagé le pays dans une politique de pétrole à prix élevé tout comme les Américains le font en consacrant des dépenses énormes à la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Il est bien sûr hypocrite de la part du ministre des Finances de déclarer maintenant qu'il croit que les prix baisseront pour les Canadiens alors qu'il a annoncé pas plus tard que la semaine dernière la conclusion d'un marché par lequel nous sommes condamnés à tout jamais à des prix élevés. Les gens ne profitent pas des ressources, monsieur le président. Je dis, comme je l'ai dit à ce moment-là, que ce marché est non seulement marginal mais aussi dangereux pour le Canada. Le ministre rendrait service à son parti et à la Chambre des communes s'il se rappelait qu'il est arrivé fréquemment que la Chambre apporte quelques changements à des propositions présentées par l'opposition. Le ministre a le choix entre deux